

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Elus municipaux : Annick DEFAYE (Co-Présidente élue).

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Philippe AUBINEAU, Michel BARRE, Joël CHATE, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Eric FOUCAUD, Stéphanie GILA, Gérard GOY, Marie-Paule MILLASSEAU, Régis MOINARD, Monique PAIN-BALIROUS, Bernard PENICAUD, David PICARD, Viviane PIQUEREAU, Valérie POINT, Marie-Françoise PRONOST, Claude RAYMOND, Stéphane RAYNEAU, Laurent SARRAUD, Claudette SIMONNET, Jean-Claude SIGOIGNE, Francis VACKER, Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Roselyne VILLEMUR, Thierry WELTER.

Excusés : Elyette AMIOT, Pilar BAUDIN, Claude DUCORNETZ, Marie-Joséphine GOY, Magali HAUTENAUVÉ, Odile HILLERET-MENARD, Pascale RIVAUD, Thierry SEGURET, Josiane THIELL-DABBERT.

Absents : Marie-Cécile BALOGE, Sylvie BAULT, Marc BILLARD, Dominique CLOUZEAU, Erwan DOITTEAU, Dominique FORT, Thierry HOSPITAL, Estelle LACAYRELLE.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL, animatrice des conseils de quartier du service Vie participative.

Public : 2 personnes

Ouverture de la séance : 20h40

Annick DEFAYE souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier, excuse les conseillers municipaux ainsi que Laurence Faucon et présente Bénédicte GABRIEL, nouvelle animatrice du conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot. Elle présente l'ordre du jour de la séance.

1/ Point sur les commissions et groupes de travail (par M. Fournier)

Marylène FOURNIER fait le point sur le travail lancé dans les commissions en précisant que seule la commission « relation avec les lycées » ne s'est pas réunie, mais qu'il faudrait réfléchir à son contenu et ses objectifs. Marylène FOURNIER rappelle qu'il est encore possible de s'inscrire dans les commissions, puis explique le fonctionnement retenu pour l'envoi des comptes-rendus (à transmettre à Bénédicte qui fera suivre aux membres du bureau).

Puis, Marylène FOURNIER invite le référent et/ou animateur de chaque commission à faire un compte-rendu de la première réunion.

Aire de Jeux de Massujat (G. GOY)

La première réunion de cette commission a eu lieu avec S. Dugleux, du bureau d'études des espaces verts de la ville, venu présenter les propositions d'aménagement du site de Massujat. Gérard GOY explique la notion d'aire de jeux « inclusive », c'est-à-dire qui est accessible à tous, enfants handicapés ou déficients et enfants valides, sans signe explicite de conformité à une norme. Il s'agit d'un projet pilote de la ville de Niort pour l'accueil des enfants handicapés ; il n'existe pas d'offres de jeux extérieurs pour les 0-2 ans.

Le projet global consiste en l'aménagement de :

- **1/ une aire de jeux 2-6 ans**

Le bureau d'études de la ville propose d'implanter cette aire derrière le CSC, sur une partie de terrain boisé, avec une « palissade » de manière à sécuriser le périmètre.

Proposition d'implanter un sol fluent coulé en place qui permet l'accessibilité, puis d'installer des structures inclusives, différentes des structures des aires de jeux les plus récentes de Niort.

- **2/ Une aire de jeux pour les 6-12 ans**

Elle serait implantée directement dans le sol existant sur la partie haute de la prairie humide et ne serait pas close.

3/ Sur la partie basse de la prairie humide, il est proposé de conforter le **projet de potager** et d'aller même au-delà (création d'un jardin de graminées, installation d'un étiquetage pérenne, possibilité par les équipes de gestion des espaces verts de travailler au gré des saisons, ...). Il s'agit de créer un seuil naturel entre l'aire de jeux des 6-12 ans et la partie basse du terrain où serait implanté un **terrain de foot** dont les buts seraient matérialisés par 4 arbres.

- **4/ Possibilité également d'assurer la continuité de la piste cyclable** à travers la prairie humide, pour effectuer la liaison jusqu'à la rue de Romagné.

Il est donc prévu **plusieurs phases**, sur plusieurs années, étant donné l'ampleur du projet :

- Phase 1 : aire de jeux pour les 2 -6 ans en priorité (coût estimé par les services de la ville 150 000€ et 70 000€ ont été voté par le conseil sur son enveloppe au budget 2008).
- Phase 2 : aire de jeux pour 6 - 12 ans
- Phase 3 : mise en continuité de la piste cyclable jusqu'à la rue de Romagné

Conclusions :

Gérard GOY appelle d'autres conseillers à s'impliquer dans le projet pour faire avancer la phase de concrétisation.

La commission se rassemblera le samedi 20 décembre à 9h30 pour aller visiter les aires de jeux du quartier, de Ste Pezenne (Grand Feu), de la Tour-Chabot et du Clou-Bouchet.

Gérard GOY précise qu'une prochaine réunion (courant janvier) est à prévoir avec S. Dugleux et que la commission souhaite y convier les assistantes maternelles, les parents d'élèves des écoles alentours, le centre socioculturel, les représentants des associations d'handicapés.

Les retours des conseillers sur le compte-rendu :

- Il a été conseillé de prendre contact avec la Ville de Colomiers (31) qui a déjà implanté une telle aire de jeux.
- Quelques conseillers soulignent leur joie de voir s'implanter une telle aire de jeux qui trouvera rapidement son utilité avec la construction de 2 lotissements à proximité.
- Le projet de piste cyclable a été plébiscité, il devra également être rajouté un morceau sur la rue de Romagné où il manque une vingtaine de mètres.
- Une idée de créer une commission inter-quartiers sur les aires de jeux a été évoquée.

Zone de circulation apaisée (M.P. MILLASSEAU)

Délimitation de la zone et constats

Lors de la première réunion, la zone a été délimitée : Axe rue des Fiefs - rue de la Cité, de l'avenue de Limoges au rond point Centre de tri postal, Rue de Champommier, jusqu'à la rue de Brioux, Rue de la Perche, Rue Jean Perrin et Rue Chantelauze.



Dans ce périmètre on trouve une forte concentration d'usagers, ce qui appelle à un réel apaisement par des aménagements appropriés. Sur cet espace, on trouve 2 lycées, une école maternelle et primaire, une piscine, une aire de jeux, une mairie de quartier, l'AFPA et la jonction entre l'avenue de Limoges et la route d'Aiffres de plus en plus fréquentée. A certaines heures faire cohabiter tout le monde devient difficile.

Les attentes se situent dans la sécurisation et la facilitation des liaisons piétonnes et cyclistes. Sont clairement mis en cause la vitesse et le stationnement dangereux. Un certain incivisme devra être pris en compte et traité (en relation avec la commission concernée).

Les demandes et questions posées dans l'immédiat

- Il est souhaité une présence de la police municipale aux heures de rentrée et sortie autour les établissements scolaires.
- Il est demandé un marquage au sol des places de parking sur la zone
- Il est demandé des abris-bus pour les 2 lycées.
- Quelle sera l'utilisation de la rue Gaston Barré ?

Réponse apportée (par A. DEFAYE) : Le déclassement de la rue entre le lycée Gaston Barré et le lycée Paul Guérin est en cours. Une enquête publique est actuellement mise en œuvre (affichage en mairie de quartier et sur le site Internet de la ville). A terme, la rue deviendra un espace privé appartenant au Conseil Régional qui effectuera les travaux de clôture.

- Serait-il possible de créer d'un parking pour le personnel à l'arrière de Gaston Barré ?

- Quel est le devenir du chemin du Fief Joly ?

Réponse apportée (par A. DEFAYE) : Entre l'Avenue de Limoges et la voie d'accès au lotissement Cathelineau, rue Georg Wettig des travaux de voirie et réseaux sont réalisés dans le cadre d'une Participation pour voirie et réseaux. La Ville de Niort aménage la chaussée et les trottoirs et une piste cyclable est créée. L'éclairage public est repensé.

Des travaux touchent le réseau d'eau potable, le réseau d'assainissement et le réseau de télécommunication. Le coût de l'aménagement est de 519 035 €.

Calendrier : Les travaux ont débuté le 15 septembre 2008 pour une durée de 5 mois.

- Existe-t-il un correspondant sécurité routière dans les lycées ?

- Il a été évoqué l'éventualité d'un pédibus à l'Ecole Ferdinand Buisson

Réponse apportée par un parent d'élève de l'école : la mise en place est en cours.

En conclusion

Si certains problèmes sont ponctuels, l'urbanisation galopante de ce secteur génère de réels problèmes de circulation de plus en plus intense sur des chemins non adaptés.

Cette demande du Conseil de quartier devra bien entendu se faire en concertation avec le monde scolaire (responsable d'établissement, élèves, parents d'élèves) et les riverains. L'adhésion de tous sera la garantie du bon partage de cette zone apaisée.

Une rencontre avec les Services techniques est demandée pour la prochaine réunion (avant le bureau de février prochain).

Les retours des conseillers sur le compte-rendu :

- Plusieurs conseillers reviennent sur la demande d'une présence policière, n'y voyant pas une bonne solution. Peut-être serait-il plus judicieux de travailler avec les CSC qui sont déjà en contact avec des personnes ressources dans les lycées (plus sur l'aspect culturel et divertissement) ou directement avec les lycéens et/ou via ces personnes ressources ?

- Il a été souligné un problème plus global de mentalité concernant le stationnement sauvage, la vitesse,...

- Il a été proposé de reprendre l'action des papillons initiée par le Conseil Municipal Enfants (papillons apposés comme un PV sur le pare-brise des voitures mal stationnées). Il s'agit dans ce cas de faire de la sensibilisation.

- Il a été proposé de faire passer de l'information sur le stationnement, ... grâce à des panneaux lumineux aux abords des 2 lycées.

- Il a été évoqué l'idée d'implanter un arrêt-minute devant F. Buisson.

Ecologie (M. VALIN et J. CHATE)

Pour le moment le choix du nom de cette commission n'est pas encore arrêté.

La première réunion de cette commission a eu lieu en présence de Franck MICHEL qui a présenté les projets de la Ville de Niort en terme d'Agenda 21 (Agenda 21 collectivités, programme d'assainissement dans la ville, relation ville-campagne, développement de la nourriture bio et locale, promotion les produits fermiers locaux, devenir du jardin pédagogique clôturé à la maison de quartier de Goise, création d'un verger de petits fruits rouges bio ouvert au public, création d'une épicerie sociale) et d'urbanisme (devenir de l'ancien site de la SEITA et révision du PLU en 2010).

A partir de cet exposé, la commission fait les propositions suivantes :

- Il est demandé d'inviter Bernard Jourdain, élu délégué à l'Agenda 21, pour le prochain conseil.

- L'organisation d'une visite à Fribourg en Allemagne (quartier écologique Vauban)- plaine de la Gloriette à Tours (jardin pédagogique bio sans clôture...) dont l'objectif serait de former des ambassadeurs de l'écologie pour la Ville de Niort. Il est envisagé de louer un bus pour un voyage avec des élus et des citoyens (participation aux frais possible).

- L'organisation de la projection du film « nos enfants nous accuseront » en cherchant à mettre en place une mutualisation entre associations pour faire venir la copie et le réalisateur (lieux possibles : espace Tartalin, le Méliès...).

- Il est proposé de mettre en place la préparation d'un repas bio à faible coût : une fois par trimestre avec des encadrants (ex: What's for dinner, association niortaise) dans le prolongement de la promotion de l'agriculture biologique.

Pour cette proposition, A. DEFAYE a précisé que cette action sort du rôle du conseil de quartier (il s'agit de fonctionnement qui est différent de la notion d'aménagement). Il est cependant possible de se rapprocher de la maison de quartier pour ce genre d'actions.

- Il est proposé de mettre en place un « Accueil des voisins au jardin », un dimanche de printemps pour sensibiliser les particuliers et les accompagner dans un cheminement personnel vers plus d'écologie (partage de savoirs) dans le quartier ainsi que de faire se rencontrer des voisins, de générations différentes. Le relais d'information peut être le journal du quartier « L'écho des Champs », plus centré sur Champommier-Champclairot.

Les retours sur le compte-rendu :

- A. DEFAYE a proposé que la communication de ce projet soit publiée dans « Vivre à Niort ».

- L'ensemble de ces actions doit être mis en place en partenariat avec les maisons de quartier (contact avec Joseph à Goise évoqué), qui peuvent être des lieux d'exposition notamment, avec la bibliothèque, comme lieu de ressources documentaires sur le thème.

- Il existe déjà un jardin pédagogique à l'Ecole Jean Jaurès.

- Il a été évoqué l'idée de travailler sur l'intergénérationnel en lien avec les jardins.

- l'association « le jardin du cheminot » a été évoquée, comme un organisme à éventuellement intégrer au projet.

- B. GABRIEL a précisé que 2 éco-animateurs travaillent pour la Ville et peuvent prendre part à ce type de projets.

Qualité de vie au quotidien (R. MOINARD)

Cette commission a changé de nom pour mieux englober l'ensemble des thèmes à aborder, elle s'intéressera aux espaces publics en terme d'accessibilité, de questions d'actes d'incivisme, de propreté (déjections canines, déchets,...), de tranquillité publique, de problèmes d'éclairages,...

Il a déjà été évoqué plusieurs rues, lieux qui posent actuellement des problèmes divers :

- Rue des rosiers, l'abribus et les bancs sont en mauvais état.

- Rue Ste Catherine, il existe des problèmes d'accessibilité et de sécurité pour les piétons (endroits mal éclairés).

- Est-il prévu ou possible de créer des ronds sur l'Avenue de Limoges, au carrefour rue Poincaré et rue Valentin Haüy pour la sécurisation de la traversée de l'Avenue de Limoges ?

- Que prévoit le PLU autour du projet de la Vallée Guyot, en sachant que ce coin est également un lieu de promenade (rue du Fief Joly, Chemin du 3^e Millénaire) ?

Il a été évoqué l'existence d'un relevé de l'état des rues effectué par la Ville sur le quartier Champclairot, la commission souhaiterait pouvoir en disposer pour l'étudier et s'appuyer sur ces relevés dans l'objectif de faire un bilan complet sur l'ensemble du quartier.

Commission vivre ensemble / intergénérationnel

Cette commission, précédemment « Relation avec les lycées », a vu son contenu évoluer lors de cette réunion pour opter pour une thématique transversale qu'on retrouve dans chacune des autres commissions.

La question des lycéens dans le quartier réside dans le fait qu'ils n'y vivent pas, il ne faut que le traverser, mais il a été souligné qu'il ne faudrait pas tomber dans des discours anti-jeunes et stigmatiser ce public.

2/ Organisation de la visite de quartier (par M. FOURNIER)

Date prévue en février 2009 (date en attente de confirmation, en fonction de la disponibilité de Mme Le Maire).

Le service Vie Participative proposera un itinéraire comprenant :

- **les projets initiés (ou en cours) par le conseil de quartier précédent** (place Ferdinand Buisson, la mairie de quartier, l'accès au bassin d'orage, l'Aire de jeux de Massujat, le plateau de Champommier, ...)
- **les projets en cours initiés par la CAN, la Ville et Habitat Sud Deux-Sèvres** (la piscine Champommier et l'aire de jeux, les nouveaux lotissements rue Pierre-Poisson, rue de la paix, la fermeture de la rue devant les lycées G. Barré et P. Guérin, le pôle sport, la vallée Guyot...)
- **les équipements du quartier** (les 3 écoles maternelles et primaires, les 2 CSC et le collège P. Commynes)
- **les nouveaux chantiers du quartier** (l'évolution de l'avenue de Limoges, l'évolution de l'axe rue d'Inkermann avec l'ouverture de la clinique, de nouvelles entreprises et de la maison de retraite..., la rue Brun-Puirajoux,...

Les retours sur la visite :

- La visite ira jusqu'au bassin d'orage, son aménagement est-il terminé ?
- Il a été demandé si la visite pouvait s'effectuer en bus, mais pour des raisons d'accessibilité à tous, elle s'effectuera en bus.
- Le Pôle sport sur la vallée Guyot se situe sur le quartier de Souché.

A. DEFAYE répond que ce projet d'aménagement, même s'il est effectivement implanté sur Souché doit être connu des conseillers de quartier, risquant d'apporter des changements sur le quartier de Goise-Champommier-Champclairot et notamment en terme de circulation.

3/ Calendrier des réunions du 1er semestre 2009 (par M. FOURNIER)

Réunions du bureau :

- jeudi 19 février, 18h30 à la Mairie de quartier
- jeudi 16 avril, 18h30 à la Mairie de quartier
- jeudi 28 mai, 18h30 à la Mairie de quartier

Réunions du conseil de quartier :

- mardi 10 mars, 20h30 au CSC de Goise
- mardi 5 mai, 20h30 au CSC Champommier-Champclairot (salle annexe)
- Assemblée de quartier, mardi 16 juin, 20h30 au CSC de Goise.

Visite du quartier : Février 2009

4/ Infos travaux (par A. DEFAYE)

Les travaux de la rue du Fief Joly et le devenir de la Rue Gaston Barré ont été évoqués lors des échanges concernant la commission « Zone de circulation apaisée ».

CSC Champommier-Champclairot

Il s'agit du démontage du bar et de la restructuration de l'accueil du centre socioculturel : le point sur les demandes a été réalisé par les services Patrimoine et Bâti de la Ville avec la directrice, les commandes étaient prévues avant le 12 décembre.

5/ Questions diverses (par M. Fournier)

- Les membres de la commission Ecologie sont revenus sur le projet de « l'Accueil des voisins au jardin » pour avoir un accord du conseil de quartier sur le lancement du projet. Le projet est validé et sera donc lancé par la commission.
- il a été évoqué l'accueil des nouveaux arrivants sur le quartier. La dernière soirée a été très chaleureuse mais où étaient les nouveaux ? Et quant est-il du livret auquel les conseillers ont contribué.
- Il a été demandé à quel moment il sera transmis le compte-rendu de l'Assemblée plénière de septembre dernier.
- il a été évoqué le besoin de prendre en compte les populations de personnes âgées sur l'ensemble du quartier, dont on ne connaît pas les besoins et qui peuvent se trouver dans des états de souffrance et d'isolement... Peut-être serait-il intéressant de réaliser une enquête pour mieux connaître ce public.

La séance est levée à 23h10